

REMISE DES PRIX DU CONCOURS "PARIS, A L'HEURE DU VEHICULE ELECTRIQUE"

**LE 13 OCTOBRE 1994 à 16 H - Stand VILLE DE PARIS/EDF
HALL 4 - MONDIAL DE L'AUTOMOBILE - Porte de Versailles.**

La Ville de Paris, Electricité de France et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ont lancé, en février 1994, un concours national d'idées dont l'objet consistait en une recherche de bonne intégration des bornes de recharge des véhicules électriques dans le paysage urbain parisien.

Ce concours, "PARIS, A L'HEURE DU VEHICULE ELECTRIQUE", s'adressait aux étudiants et jeunes diplômés d'architecture, d'urbanisme et de stylisme. Les concurrents étaient invités à dessiner les bornes, à les situer dans leur environnement et à mettre en scène le véhicule électrique en prenant pour secteur test le 13ème arrondissement de Paris.

Le jury, présidé par Jacqueline NEBOUT, adjoint au Maire de Paris et Président du CAUE de Paris, était composé d'élus ; de représentants des Directions de la Ville de Paris, d'EDF, de Schlumberger Industries, de l'AVERE France ; de professionnels et de représentants des ministères concernés. Il a délibéré le 15 juin 1994.

Ont été primés les projets qui présentaient les réponses les plus novatrices par rapport aux systèmes de recharge actuels, étant entendu que ces projets nécessiteraient un important travail d'approfondissement avant de devenir opérationnels.

Le classement suivant a été établi :

Premier prix : Jean-Luc PLANCHE, de l'Ecole d'Architecture de Paris-Conflans, pour son projet original de borne de recharge placée au sol, particulièrement adapté aux flottes de véhicules en libre-service.

Ce prix comporte l'attribution d'une station informatique et de logiciels de dessin assisté par ordinateur, offerte par **SCHLUMBERGER INDUSTRIES**, d'une valeur de 100 000 F.

Deuxième prix : Raphaël RICOTE (responsable du projet), de l'Institut d'Urbanisme de Paris, Jean-Philippe CHARON et Olivier CHOPIN (équipiers), de l'Ecole d'Architecture de Paris-Conflans, pour le système de monétique embarqué dans le véhicule électrique qu'ils ont imaginé et qui permettrait de supprimer sur l'espace public la borne de commande monétique.

Ce prix comporte l'attribution d'une station informatique et de logiciels de dessin assisté par ordinateur, offerte par **SCHLUMBERGER INDUSTRIES**, d'une valeur de 50 000 F.

Troisième prix : Michèle SOMNARD (responsable du projet), Joël SADAUNE et Virginie LARUE (équipiers), de l'Ecole d'Architecture de Lille, pour leur proposition d'intégration de la borne de connexion à la voirie.

Ce prix comporte l'attribution d'un séjour pour une personne à Los Angeles offert par **l'AVERE FRANCE**.



Les trois projets lauréats seront exposés du 6 au 16 octobre dans le cadre du Mondial de l'Automobile, sur le stand Ville de Paris/EDF, Hall 4 du Parc des Expositions de la Porte de Versailles.



Le concours "PARIS, A L'HEURE DE VEHICULE ELECTRIQUE" constitue une introduction à la vaste réflexion engagée par la Ville de Paris et EDF pour apporter une solution valorisante à l'environnement parisien. Il a mis en compétition 29 équipes à travers toute la France.

Contacts presse :
CAUE de Paris : P. GOUMY
AL. RACARY : 48.87.70.56

PREMIER PRIX : Jean-Luc PLANCHE
Ecole d'Architecture de Paris-Conflans.

IMPLANTATION D'UNE STATION POUR VEHICULES EN LIBRE SERVICE.

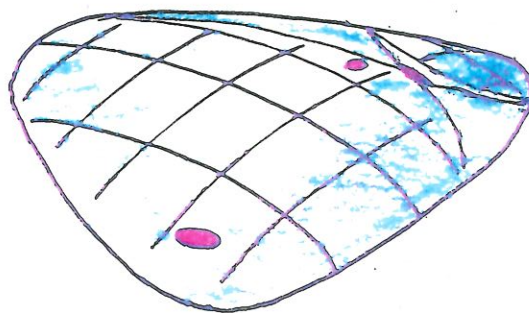
IDEE : Des stations pour véhicules électriques sont mise en place dans les zones urbaines désengorgeant l'emprise des véhicules en stationnement. Elles permettent d'offrir à chacun tous les avantages du déplacement en voiture et la liberté de ne pas posséder un véhicule. C'est à la fois une voiture en liberté et un homme en liberté...

PRINCIPE : LA BORNE DE RECHARGE RAPIDE ET AUTOMATIQUE PLACEE AU SOL.

Un goulot permet un positionnement relativement précis du véhicule. Une prise rétractable et souple assure la connexion électrique. Le temps de charge est déterminé automatiquement entre les batteries du véhicule et la borne de recharge.

LA BORNE MONETIQUE.

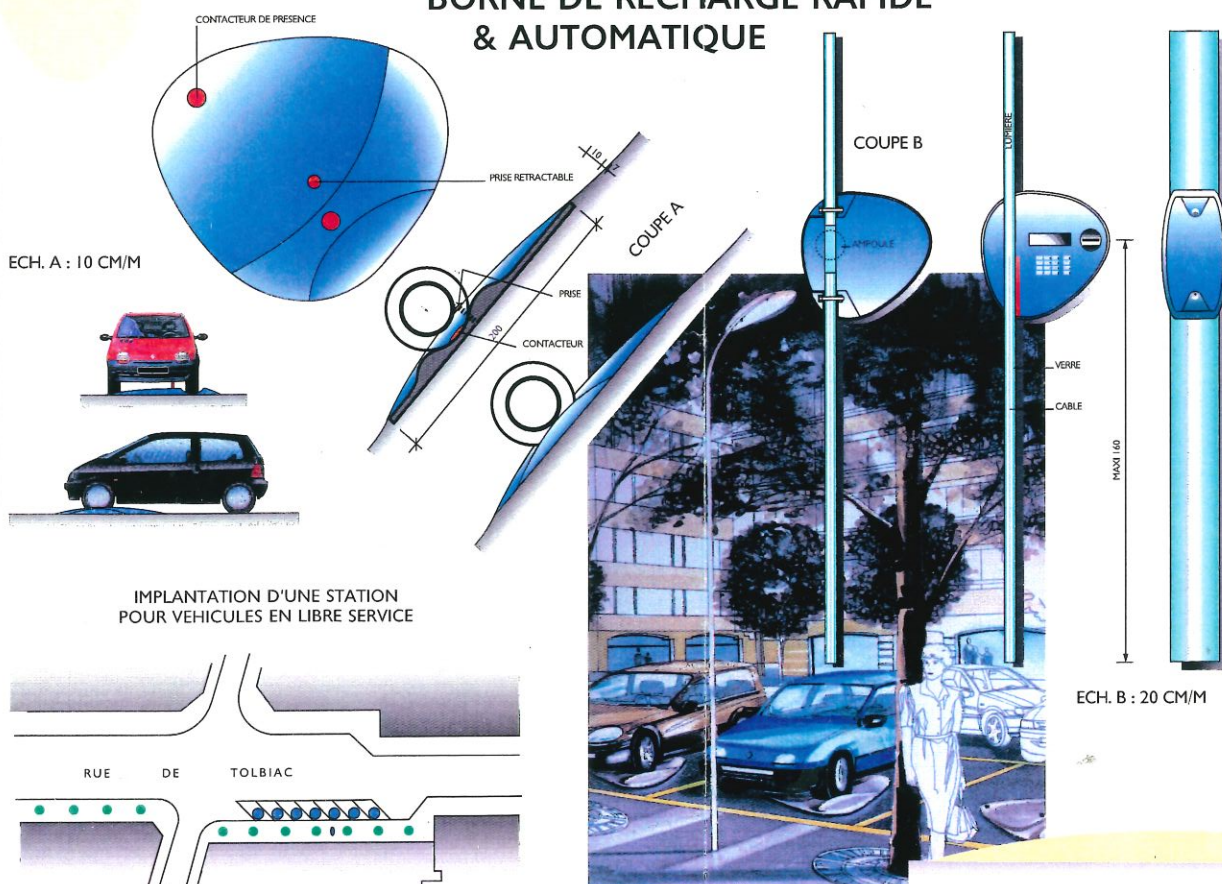
Elle est mise en place pour les propriétaires de voiture particulières. Elle est visible de jour comme de nuit (lame lumineuse en verre).



PARIS A L'HEURE DU VEHICULE ELECTRIQUE

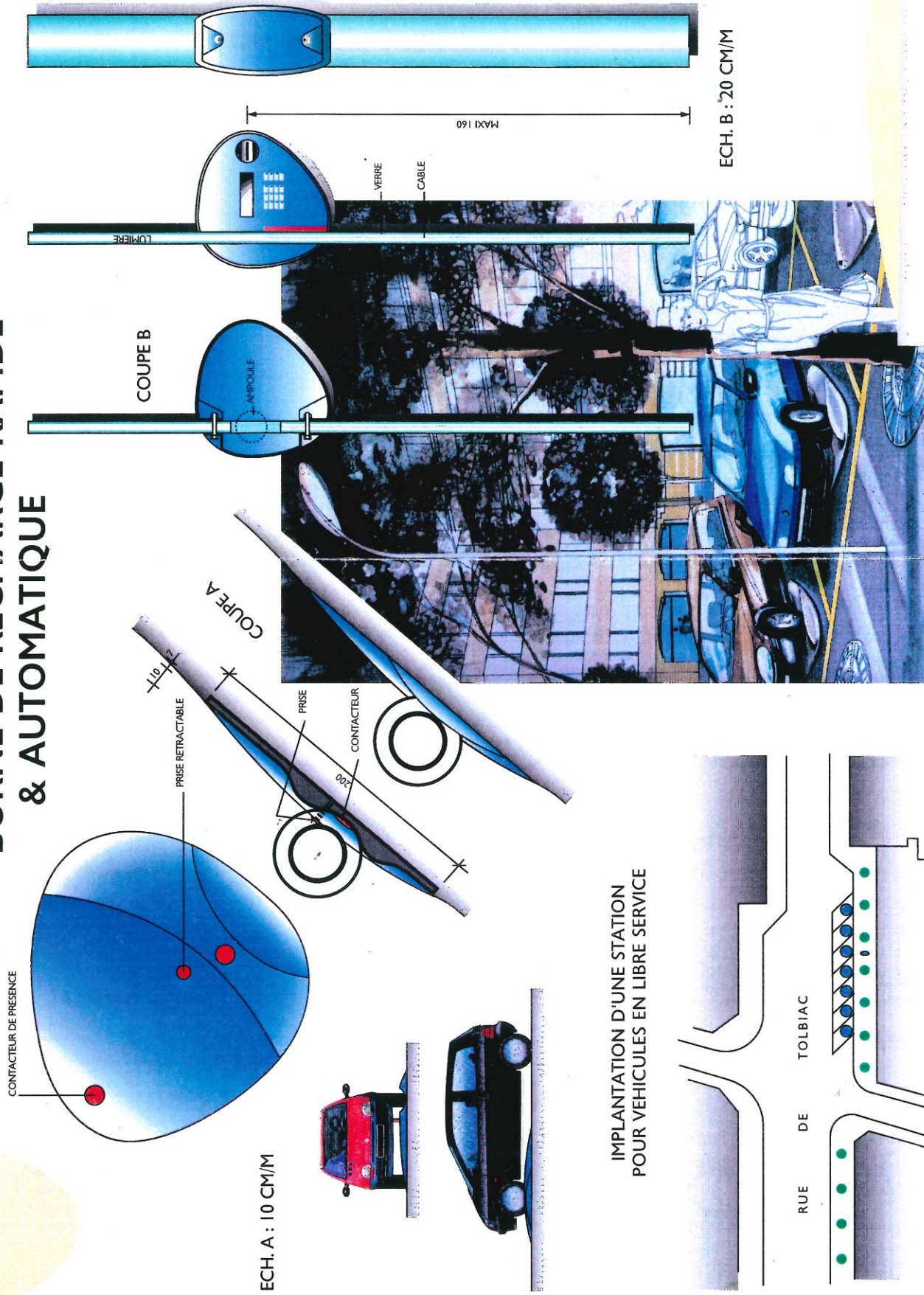
BORNE DE RECHARGE RAPIDE & AUTOMATIQUE

125 12 AB



PARIS A L'HEURE DU VEHICULE ELECTRIQUE

BORNE DE RECHARGE RAPIDE & AUTOMATIQUE

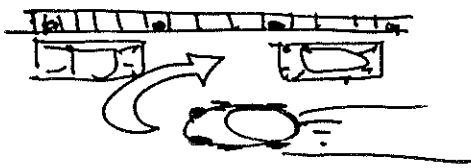


CONCOURS "PARIS, A L'HEURE DU VEHICULE ELECTRIQUE".

DEUXIEME PRIX : Raphaël RICOTE (responsable du projet), de l'Institut d'Urbanisme de Paris, Jean-Philippe CHARON et Olivier CHOPIN (équipiers), de l'Ecole d'Architecture de Paris-Conflans.

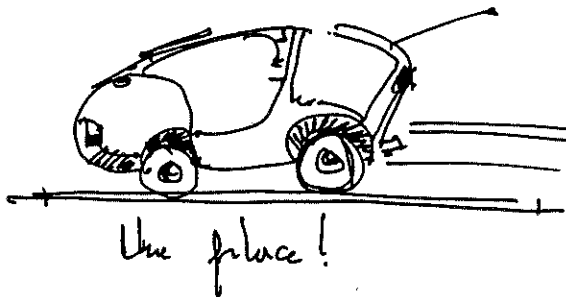
IDEE : Le projet s'articule entre l'espace public de la voirie, support de l'identité communale et des réseaux de services (téléphone, EDF, éclairage...) et l'espace privé de la voiture, itinérant et personnalisé.

① Je roule dans la ville.

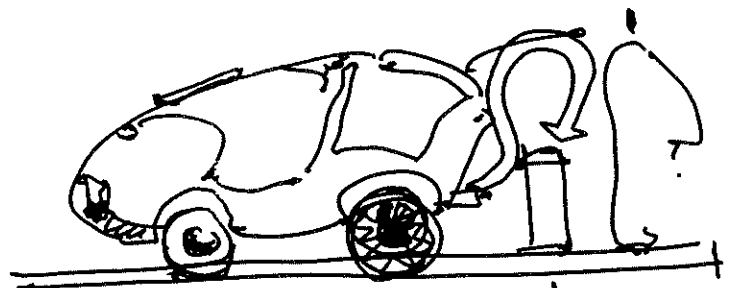
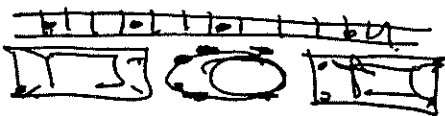


PRINCIPE : Au vue des progrès actuels de la technique et de l'évolution vers l'informatisation du véhicule, la voiture électrique de demain pourra être conçue pour accueillir et gérer les multiples services offerts aux automobilistes: système de paiement embarqué pour les parkings et autoroutes et centrale d'information et de guidage. Il est donc possible d'intégrer dès la conception un module de gestion et de paiement embarqué du service offert par la borne d'alimentation EDF.

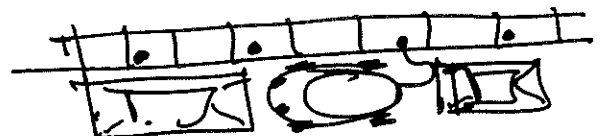
La borne de commande monétique embarquée permet d'éviter les multiples allés et retours et le manque de flexibilité dans la programmation du service.



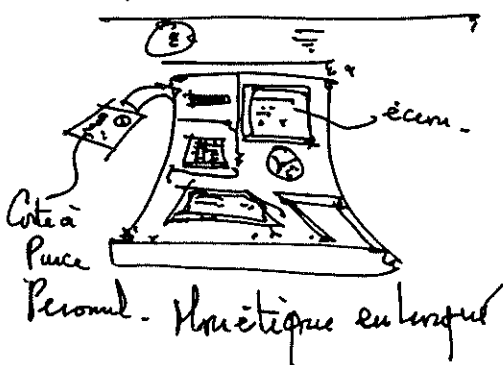
② Je me recharge.



Branchement sur la borne.



③ Je programme mon ordinateur.



CONCOURS "PARIS, A L'HEURE DU VEHICULE ELECTRIQUE".

TROISIEME PRIX : Michèle SOMNARD (responsable du projet), Joël SADAUNE et Virginie LARUE (équipiers), de l'Ecole d'Architecture de Lille.

Le principe "archaïque" du raccordement par câble est incompatible avec le caractère novateur que doit revêtir ce transport du futur; il doit donc être abandonné au profit d'une connexion automatisée qui ne nécessite aucune intervention humaine.

Le fonctionnement de notre borne de connexion est simple : le conducteur se gare en positionnant l'arrière de son véhicule vers la borne afin de caler ses roues. L'utilisateur introduit sa carte à puce dans la borne de commande monétique et les petits capots métalliques de la borne de connexion se soulèvent jusqu'à toucher une plaque située entre les roues du plancher arrière du véhicule.

L'automatisation et la discrétion du branchement permet une bonne intégration du système sur l'espace public et élimine les éventuels problèmes de vandalisme.

